LES POLITIQUES AGRICOLES À TRAVERS LE MONDE



www.agriculture.gouv.fr www.alimentation.gouv.fr





La fiche pays est disponible sur : http://agriculture.gouv.fr/politiques-agricoles-fiches-pays

Mongolie

2018

Contexte agricole et relations internationales

PRINCIPALES DONNÉES		MONGOLIE	FRANCE
Superficie	km² - 2017	1 564 120	549 087 *
Population Mhab 2017 et évolution 2017/16		3,1 +1,6 %	67,1 + 0,4 %
Indice de développement humain (IDH	2014	0,727 90° rang mondial	0,888 22º rang mondial
PIB	Md€ - 2016	34	2 545
Taux de croissance du PIB %	annuel - 2016/15	2,3	1,1
PIB / habitant	€-2016	3 382	33 812
Part de l'agriculture dans le PIB	% - 2016 **	13,3	1,5
Surface arable	Mha - 2015	0,6	18,5
Surface forestière	Mha - 2015	13	17
Balance commerciale tous secteurs	Md€ - 2017	+ 1,7 (annuaire statistique mongol)	- 62,3 (source Douanes France)
Balance commerciale agroalimentaire	e M€ - 2017	Exports : 20 Imports : 337 Solde : - 317 (annuaire statistique mongol)	Exports : 61 100 Imports : 55 400 Solde : + 5 700 (source Douanes France)
Exportations agroalimentaires (y c. agricoles) vers l'autre pays	M€ - 2017	Mongolie vers France : 0,4 (source Douanes France)	France vers Mongolie : 3,6 (source Douanes France)

Source Banque mondiale

^{* 549 087} \dot{m}^2 pour la métropole (Corse comprise), la surface Outre-Mer est de 89 242 km² pour les seuls DOM (Source IGN 2015) et d'environ 113 000 km² au total.

^{**} L'indicateur de la Banque mondiale inclut la valeur ajoutée de l'agriculture, de l'exploitation forestière, de la chasse et de la pêche.

Ce qu'il faut retenir

- + Avec une superficie de 1,5 million de km² (3 fois celle de la France) et 66 millions de têtes de bétail pour 3 millions d'habitants, la Mongolie dispose d'un potentiel agricole considérable qui reste sous-exploité à ce jour, bien qu'en plein renouveau, compte tenu de la croissance des marchés voisins: Chine notamment, mais également Japon, Corée...
- + Le secteur agricole représente en 2015 13,3 % du PIB et emploie 30 % de la force de travail du pays. L'explosion du cheptel, notamment caprin, couplée au changement climatique particulièrement ressenti en Mongolie, est en grande partie responsable de la désertification des terres et d'une vulnérabilité accrue des éleveurs ; le système d'élevage est de plus en plus sensible aux aléas de température et les éleveurs sont de plus en plus nombreux à rejoindre la ville après la perte de leur troupeau.
- + Malgré une volonté politique, le secteur agricole pâtit d'un sous-investissement du gouvernement; il bénéficie toute-fois de financements substantiels de la part des bailleurs de fonds qui ont fait de l'agriculture et de la transformation

- agricole un volet prioritaire de leur stratégie pays (BERD, BASD, Banque Mondiale) afin de promouvoir un modèle de croissance économique durable.
- + Les autorités mongoles ont engagé une réorganisation de la branche agro-industrielle, qui constitue un des volets de la stratégie de diversification de l'économie, en donnant la priorité à l'élevage et aux produits de qualité tels que les textiles à haute valeur ajoutée, au premier rang desquels le cachemire.
- + L'agriculture est un pilier de la coopération franco-mongole. Au niveau institutionnel, la France est très présente dans le secteur de l'élevage (identification animale, génétique...). La France coopère également avec la Mongolie sur la thématique des indications géographiques. Au niveau associatif, AVSF (développement des filières cachemire et fibres de yak durables, appui aux systèmes vétérinaires locaux) et le GERES (développement du secteur maraîcher, mesures d'adaptation au changement climatique) conduisent des projets significatifs à l'échelle du pays.

Production agricole

Un potentiel certain malgré un climat difficile

Les vastes steppes mongoles font du pays un lieu de prédilection de l'élevage extensif bovin (vaches et yaks), ovin, caprin (chèvres cachemire), équin et camélin (chameaux de Bactriane) sur plus de 1,2 million de km². Les produits issus de l'élevage sont nombreux, mais peu transformés, et le pays se positionne sur quelques marchés à haute valeur ajoutée tels que le cachemire. En matière de productions végétales, bien que la Mongolie soit soumise à un climat très continental avec un hiver long et rude, quelques régions du pays présentent des avantages pour certaines productions végétales ciblées (blé et baies en particulier), d'autant plus que l'abandon des terres cultivées après la période soviétique a pu constituer une jachère forcée. Enfin, ses sols, malgré leur fertilité relative, sont peu touchés par les phénomènes de pollution (métaux lourds, pesticides) - une situation qui tend à changer aujourd'hui ; le pays cherche ainsi à prétendre à des produits de qualité supérieure.

Un déficit de structuration des filières depuis la décollectivisation

Initié dès 1930, c'est en 1960 que le système de collectivisation en Mongolie atteint sa forme la plus aboutie avec 354 coopératives en opération (negdel en mongol), employant 60 % de la population active. À partir de 1962, année de l'entrée de la Mongolie dans le Comecon (Conseil soviétique d'assistance économique mutuelle), les fermes d'État, dont l'activité mécanisée s'est prioritairement orientée vers les grandes cultures et notamment la production de blé, se sont développées au détriment des coopératives.

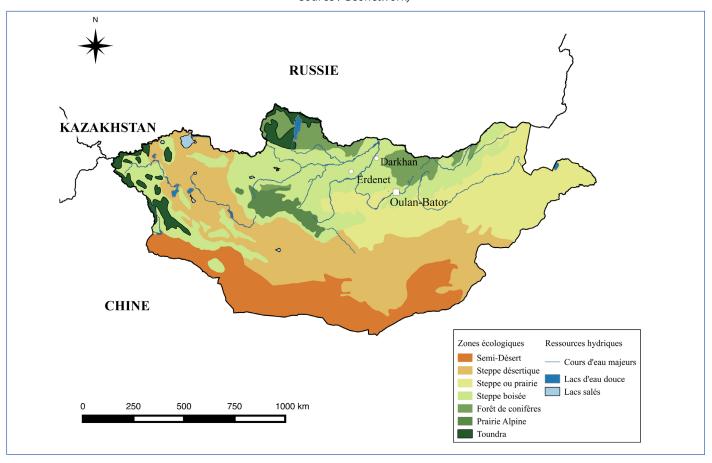
Suite à l'éclatement de l'Union soviétique, le cadre de régulation étatique a disparu au fil des deux vagues de privatisation des coopératives et des fermes d'État, respectivement en 1991 et 1992, et s'est traduit par un vacuum juridique, mais sans toutefois revenir sur le statut légal de la propriété foncière, qui reste jusqu'à aujourd'hui propriété de l'État (du « peuple mongol ») pour des raisons de sécurité nationale ainsi que par respect des traditions nomadiques.

Le passage à l'économie de marché s'est caractérisé par l'arrêt brutal et total des services agricoles, entraînant une profonde désorganisation du secteur, encore très visible aujourd'hui.

Les surfaces cultivées ont chuté après 1990, provoquant une hausse des importations alimentaires, tandis que la logique capitalistique dans laquelle le pays était nouvellement entré a poussé les éleveurs à se constituer un cheptel à titre privé. Le nombre de têtes de bétail a ainsi doublé, passant de 23 millions de têtes en 1985 à plus de 40 millions au cours des années 1990. Cette explosion, encore plus marquée

Mongolie: zones écologiques et ressources hydriques

source: Geonetwork)



Célèbre pour ses steppes immenses, le paysage mongol évolue vers des paysages de taïga (forêts boréales de mélèzes et de pins) au Nord et de désert (le fameux désert de Gobi) au Sud.

Enclavée entre la Russie et la Chine, la Mongolie fait face à un climat continental, caractérisé par de fortes amplitudes thermiques. L'hiver est long, avec des températures atteignant régulièrement -40°C; si elles dépassent parfois les 40°C en été, la période végétative reste très courte. Les précipitations sont globalement faibles et les sécheresses récurrentes.

aujourd'hui, affecte beaucoup l'agriculture mongole, le surpâturage étant à l'origine de la désertification des terres. Les systèmes d'élevage sont ainsi de plus en plus vulnérables aux aléas climatiques.

Aujourd'hui, la grande majorité de la main-d'œuvre du secteur agriculture/élevage - qui représente près d'un tiers de l'emploi total - sont des éleveurs nomades. On dénombre moins d'une dizaine de fermes intensives de grande taille (jusqu'à 100 000 ha et 7 000 têtes de bétail). Plus de 3 500 entreprises ou unités de production opéraient dans le domaine agricole en 2016, alors qu'elles n'étaient que 1 800 en 2010. Compte tenu d'un maillage territorial encore insuffisant, la dispersion des exploitations sur une vaste étendue affecte la distribution. Le faible développement des organisations de producteurs et des coopératives entraîne une multiplication des intermédiaires, limitant le prix payé au producteur.

Une cinquantaine d'entreprises mongoles se positionnent sur les différents secteurs agricoles, mais une poignée d'entre elles dominent le marché national, à l'image de *Suu* (secteur laitier), *Makh Impex* (viande), *Gobi cashmere* (cachemire) et *APU* (boissons).

L'élevage et ses produits, première richesse mongole actuelle

L'élevage extensif dans les steppes est traditionnellement un secteur clé de l'économie mongole. En 2016, la production de viande a atteint 400 000 t, toutes espèces confondues ; le potentiel de production reste largement supérieur. Les produits issus de l'élevage, textiles compris, ont représenté plus de 80 % de la valeur de la production agricole totale. Cependant, si le cheptel s'est reconstitué à hauteur de 66,2 millions de têtes de bétail en 2017¹, les animaux et

1 - 30,1 millions d'ovins, 27,3 millions de chèvres, 4,4 millions de bovins, 3,9 millions de chevaux et 0,4 million de chameaux.

produits d'élevage représentent, hors textiles, moins d'1 % des exportations du pays.

La viande est pourtant considérée comme un produit à fort potentiel d'exportation, ce qu'illustrent les flux actuels vers la Chine (bœuf), l'Iran (mouton), le Vietnam (chèvre), mais aussi vers le Japon et l'Asie centrale. La Mongolie a exporté 29 300 t de viande (26 118 t de viande de cheval, 2 600 t de viande ovine et caprine, 600 t de viande bovine) en 2017. D'une part, l'absence de système de traçabilité efficace, d'autre part le manque de moyens dont pâtit le système de gestion de la santé animale freinent le développement des exportations. De plus, si le troupeau mongol est important en nombre, la production de viande par animal reste très faible en raison d'une génétique très rustique et d'une sous-alimentation, liée au surpâturage et au manque de ressources fourragères, exacerbée l'hiver. En outre, des crises sanitaires impactent régulièrement les troupeaux (fièvre aphteuse, peste des petits ruminants...). Au niveau de la transformation, les abattoirs font face à un manque de compétences en partie lié à une activité très saisonnière, l'abattage des bêtes étant concentré à l'automne.

En dépit d'une **production laitière de près de 900 millions de litres en 2016**, largement supérieure aux besoins de la population, la Mongolie importe 15 % des produits laitiers consommés. La qualité du lait transformé est irrégulière en raison, d'une part, de la sous-alimentation et, d'autre part, des dommages subis lors de la collecte du lait. De plus, les acteurs du marché ne sont pas compétitifs par rapport aux produits importés. La quasi-totalité du lait mongol est transformée artisanalement et consommée localement dans les aïmags (provinces). Depuis 2015, la coopérative *Mongolian Artisan Cheese Makers Union* (MACU) développe le marché des « fromages européens produits en Mongolie ».

Produit emblématique de l'élevage mongol, d'une qualité réputée au niveau international grâce à ses longues fibres au diamètre fin, le cachemire emploie 7 % de la main d'œuvre du pays et contribue à environ 5 % du PIB pour une production annuelle qui ne cesse de se développer (8 900 t en 2015, 9 400 t en 2016). Le cachemire brut et ses produits dérivés représentent le 2e poste d'exportation de la Mongolie après les produits miniers, et 80 % des exportations agricoles. L'explosion de la taille du cheptel caprin porte néanmoins atteinte à la durabilité des pâturages, la raréfaction de la ressource étant elle-même responsable de la sous-alimentation des animaux. Les problèmes de santé, l'exploitation d'animaux de plus en plus vieux et la non-élimination des mâles, aux fibres plus grossières, provoquent la diminution de la qualité des fibres d'année en année. Avec 20 % de la production mondiale, la Mongolie est le 2e exportateur de cachemire au monde derrière la Chine (70 % de la production mondiale). Environ 60 % de la production de cachemire

brut est exportée, dont 50 % vers la Chine, réduisant ainsi le potentiel de cette industrie de transformation en Mongolie. Dans le but de retenir la valeur ajoutée en Mongolie, le gouvernement a instauré l'interdiction d'exportation de cachemire brut (*raw cashmere*), suivie en 2018 de l'interdiction d'exportation de cachemire lavé (*washed cashmere*). Toutefois, afin de contourner cette mesure, pourtant censée promouvoir une filière à forte valeur ajoutée, de nombreux producteurs mongols de cachemire vendent à la Chine leur production brute via des circuits informels. La filière pâtit également de la vétusté des outils de filage et de transformation du cachemire.

Enfin, de façon plus marginale, le pays est producteur de **miel** : le miel du Selenge est particulièrement réputé.

Les opérateurs étrangers dans le secteur de l'élevage sont nombreux. La France, l'Allemagne, la République tchèque et le Canada se positionnent sur la génétique animale. Le Japon et les Pays-Bas sont présents dans le secteur laitier, et la Chine construit abattoirs et usines de transformation de la viande dans plusieurs provinces. L'Australie et les États-Unis diversifient également leur présence en Mongolie en s'intéressant de plus en plus à l'élevage.

Un lent redéveloppement des grandes cultures et du maraîchage

La réorganisation du secteur des grandes cultures apparaît encore plus flagrante : suite à l'éclatement des fermes d'État après la période soviétique, la répartition des terres entre des fermiers peu formés a entraîné l'éclatement de ces structures de grande envergure en unités de production atomisées. Les surfaces ensemencées se sont réduites (524 317 ha en 2017 contre plus de 800 000 ha en 1985). Une infime part des terres arables est irriguée.

En 2008, le gouvernement mongol a lancé une campagne (financement d'équipements, de pesticides, et prix minimum garantis) visant à augmenter les rendements des cultures céréalières, maraîchères et de pommes de terre. Si cette campagne a redynamisé le secteur agricole, elle a aussi conduit de nombreuses entreprises issues d'autres secteurs à développer des filiales agricoles.

En 2016, la production totale de céréales s'est élevée à 238 000 t, dont 97 % de blé. Le système de culture dominant est la rotation sur deux ans céréale/jachère. La production de pommes de terre a été de 121 800 t et la production fourragère de 52 300 t, outre une récolte de foin sur prairie naturelle de 1 Mt. Le secteur des grandes cultures est caractérisé par une **offre limitée de semences, peu d'équipements industriels,** ainsi qu'un système de stockage et de distribution peu efficace, pénalisant les producteurs.

La production maraîchère a atteint 94,4 t en 2016. Ce secteur fait face à une concentration de la production. La **courte saison de culture** et le faible usage de serres, mais aussi l'absence d'équipements de stockage et de transformation sont responsables d'une saturation des marchés à la fin de l'été et d'une offre très limitée aux autres saisons.

Mis à part quelques produits (pommes de terre, blé, farine), la Mongolie importe une grande partie de ses produits alimentaires. Cependant, le pays cherche à accroître la production de cultures céréalières et maraîchères afin de réduire la dépendance vis-à-vis des importations, ainsi que la production de fourrage pour augmenter la résilience face aux hivers particulièrement rudes qui rendent le pâturage impossible et éviter les phénomènes de *dzud*².

Enfin, le pays se positionne également sur la production de baies (1 600 t en 2016), au premier rang desquelles **l'argousier**, produit dans une grande partie du pays, mais particulièrement réputé dans la région d'Uvs.

Les principaux opérateurs étrangers dans ce secteur des grands cultures et du maraîchage sont les Coréens et les Japonais. D'autres acteurs, comme les Polonais, commencent à se positionner sur le machinisme agricole.

Politique agricole

Une priorité pour la diversification de l'économie

La politique agricole vise l'accroissement de la production afin d'assurer la sécurité alimentaire du pays et de renforcer le développement rural via notamment la création de filières à valeur ajoutée³. Elle fait l'objet d'un certain nombre de programmes, le plus important étant le Programme national de soutien de l'élevage mongol (2010-2021). La Mongolie s'est également dotée d'une loi spécifique sur l'agriculture biologique en 2016, signalant ainsi sa prise de conscience du potentiel d'une agriculture à haute valeur naturelle.

Le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation est le principal organisme public ayant compétence pour conduire les politiques agricoles. Entre autres agences, l'Agence vétérinaire et de reproduction animale Veterinary and Animal Breeding Agency (VABA) et le **Centre national pour la banque génétique de sélection animale** (National Center for Livestock Gene Bank) sont placés sous sa tutelle.

Une forte dépendance des bailleurs internationaux

Malgré une forte volonté de l'État de développer le secteur agricole, la quasi-totalité du **financement de projets dans** l'agriculture et l'agroalimentaire provient de l'aide de bailleurs de fonds comme la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), la Banque asiatique de développement (BASD), la Banque mondiale, et différentes coopérations bilatérales, ainsi que du **secteur privé.** Il reste cependant difficile pour les PME/ETI locales d'avoir accès au crédit sur le marché mongol.

Selon le dernier examen de la politique commerciale de l'OMC⁴, la politique agricole a globalement atteint ses objectifs d'autosuffisance de la Mongolie pour certaines cultures (pommes de terre, blé, farine) et de reconstitution du cheptel au niveau d'avant 2010. Cependant, les importations de produits transformés (riz, sucre, boissons, fruits et légumes) ne cessent d'augmenter et le déficit du commerce des produits agricoles se creuse, malgré une reprise des exportations de viande qui passent de 3 M€ en 2016 à 48 M€ en 2017.

Échanges commerciaux

Une faible diversification de l'économie

En 2017, les exportations de produits agricoles et transformés (hors secteur textile) ont représenté moins de 2,5 % des exportations totales. Les exportations de produits textiles (plus de 335 Mt en 2017, un chiffre en hausse constante) représentent le 2e poste d'exportation du pays (5,4 % du total). La Mongolie tente cependant de créer de nouvelles filières tournées vers l'export, notamment les filières viande et lait comme le montre la « première campagne pour la viande et le lait »6 lancée en janvier 2017, et de renforcer la valeur ajoutée des produits d'exportation, principalement de la filière cachemire.

En 2017, les importations de produits agricoles représentent 3 % du total des importations du pays et celles de produits alimentaires 8 %, une proportion en augmentation par

^{2 -} Le dzud désigne à l'origine la perte d'un grand nombre de têtes de bétail du fait de l'impossibilité d'atteindre les pâturages (croûte glacée, neige épaisse ou sécheresse). Par extension, ce mot désigne aussi les conditions météorologiques extrêmes.

^{3 -} State Policy on the food and agriculture, 26 novembre 2015.

^{4 -} Source: OMC, avril 2014, Examen des politiques commerciales.

^{5 -} Les produits miniers ont représenté 89 % des exportations mongoles en 2017 (source DG Trésor).

^{6 - &}quot;First campaign for meat and milk"

rapport aux années précédentes (5,9 % en 2012) du fait de la réduction des achats en biens d'équipements et des produits pétroliers.

Si la diversification des produits est faible, celle des partenaires commerciaux l'est aussi, **le pays étant très dépendant de ses deux voisins :** la Chine est de loin le premier client et fournisseur du pays, suivie de la Russie.

Vin français et cachemire mongol

Le commerce bilatéral franco-mongol se caractérise par un volume d'échanges très modeste. En 2017, la France est le 1º fournisseur de la Mongolie, avec une part de marché de 0,7 %, tandis qu'elle se classe au 10º rang de ses clients ; la Mongolie est le 156º marché à l'exportation de la France et se situe au 167º rang de ses fournisseurs.

Les exportations françaises vers la Mongolie, tous secteurs confondus, ont représenté 21,8 M€ en 2017 (+ 134 % par rapport à 2016). Les exportations agricoles et agroalimentaires ont atteint 3,6 M€ (+ 77 % par rapport à 2016), soit 16,5 % du total (2e poste après les machines industrielles et agricoles). Les **exportations de vins** arrivent en tête (2,3 M€), suivies des produits laitiers (0,8 M€).

Les autorités mongoles n'importent actuellement plus de bovins vivants français. L'embargo de la Russie sur les produits alimentaires européens et l'impossibilité de transit par ce pays empêchent, par ailleurs, la croissance des exportations des produits concernés, en particulier des produits laitiers.

En 2017, la catégorie des produits textiles, notamment des vêtements en cachemire (+ 50 % par rapport à 2016) représente 79 % du total des importations françaises en provenance de Mongolie (4,3 M€), pour des montants qui restent cependant faibles (3,4 M€).

La génétique bovine française plébiscitée... mais bloquée

La France est reconnue pour sa **génétique animale.** Des reproducteurs français sont exportés en Mongolie, avec succès : 750 bovins (Limousines et Montbéliardes) et 200 caprins depuis fin 2011, et près de 700 ovins en 2017. Ce cheptel de qualité, rustique, se révèle bien adapté à la rudesse du climat et est très apprécié des éleveurs. Ce secteur fait néanmoins face à un embargo dû aux contraintes sanitaires imposées par les autorités de contrôle mongoles ; ainsi, l'exportation de reproducteurs bovins est interdite du fait du statut de la France comme pays à risque maîtrisé au risque de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB).

La France exporte également ses **équipements** (vaccins vétérinaires, équipements d'élevage) et son **expertise** (appui

technique de l'Institut de l'élevage -IDELE-, notamment dans le secteur de l'identification animale). Quelques acteurs français s'intéressent également au marché des semences végétales en Mongolie.

Des opérateurs français sont également présents dans le secteur des équipements (maraîchage, boulangerie, laiterie) et des vins et spiritueux.

Accords internationaux

La Mongolie est membre de l'OMC depuis le 29 janvier 1997. Par ailleurs, elle dispose d'un certain nombre d'accords commerciaux bilatéraux comprenant des volets agricoles, parmi lesquels :

- > l'accord avec la Communauté économique européenne relatif au commerce des textiles (31/12/1997) qui s'applique au commerce des produits textiles originaires de Mongolie,
- > l'accord avec les Etats-Unis relatif au développement des relations de commerce et d'investissement (15/07/2004), qui établit un Conseil mixte du commerce et d'investissement entre les deux pays,
- > l'accord avec le Japon (2014) portant notamment sur l'exemption des taxes sur la viande et les produits laitiers mongols.

Par ailleurs, l'Australie, le Canada, les États-Unis, la Fédération de Russie, la Biélorussie, le Kazakhstan, le Japon, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, la Suisse, la Turquie et l'Union européenne accordent un accès préférentiel aux importations en provenance de Mongolie.

Au niveau européen, l'accord-cadre de coopération entre l'Union européenne et la Mongolie, incluant les questions d'agriculture et d'élevage, signé en 2013, est entré en vigueur en 2017. Le premier ambassadeur de l'Union européenne en Mongolie a été accrédité fin mai 2018.

Relations bilatérales

L'agriculture, pilier de la coopération bilatérale

Un accord de coopération agricole entre la France et la Mongolie a été signé en octobre 2013 lors de la visite en Mongolie du Ministre français des affaires étrangères. Il a été suivi, en 2015, d'une lettre d'intention relative à la coopération dans le secteur de l'élevage bovin, signée à l'occasion de la visite du président mongol, M. Ts. Elbegdorj, en France. Une mission a eu lieu en mai 2016 dans le secteur de la génétique. La reconnaissance internationale de sa filière de l'élevage

(génétique, identification des animaux, vaccins vétérinaires...) a permis à la France d'être un partenaire privilégié de la coopération en matière d'élevage, bovin et ovin en particulier. Plusieurs missions de l'IDELE ont ainsi permis à la France d'assister la Mongolie dans le **renouvellement de son système d'identification animale.** La phase pilote de ce projet a démarré en 2018.

Depuis 2014, la France et la Mongolie coopèrent sur les **indications géographiques** (IG). La France a notamment appuyé la révision de la loi mongole sur les IG et le développement d'une IG pilote, **l'argousier d'Uvs**, province située à l'Est du pays, dans le but de faire reconnaître cette IG par l'Union européenne.

Des ONG et une coopération décentralisée dynamiques

Plusieurs ONG françaises sont présentes en Mongolie :

> Agronomes et vétérinaires sans frontières (AVSF) travaille au développement d'une filière de cachemire durable certifiée avec des organisations d'éleveurs (coopératives, groupes d'utilisateurs de pâturages) dans la province de Bayankhongor (sur financement du Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM)) et une filière de fibre de yak dans l'Arkhangai. L'action d'AVSF a permis d'approvisionner une filature de la Creuse utilisant la laine de yak de Mongolie;

> le Groupe Énergies renouvelables, environnement et

- solidarités (GERES) renforce le **secteur maraîcher** dans les provinces de l'Arkhangai et du Khentii en s'appuyant sur des technologies accessibles de production et de conservation adaptées au contexte local (serres et celliers bioclimatiques), et en accompagnant le développement des organisations de la société civile et différentes institutions publiques (hôpitaux, écoles, écoles professionnelles) dans ce domaine. Dans l'Arkhangaï, le GERES renforce également la **résilience des populations aux impacts des changements climatiques** à travers un appui institutionnel et des actions d'adaptation et d'atténuation;
- > une coopération décentralisée soutenue existe depuis 2004 entre le département de l'Allier et la province de l'Uvurkhangaï; elle inclut des volets agricole (gestion d'un espace pilote) et agroalimentaire (technologies de transformation fromagère).

Enfin, Proparco, la filiale de l'AFD spécialisée dans le financement du secteur privé, a financé le plan d'investissement de la société laitière *Suu*, premier acteur sur le marché laitier mongol, avec la Société financière Internationale ; ce projet est désormais achevé. Proparco dispose également d'un accord avec la banque mongole *Xac Bank*, depuis 2013, pour faciliter le crédit aux PME. Par ailleurs, depuis 2016, Proparco cofinance un projet de ferme éolienne, à Salkhit, avec la Banque européenne de la reconstruction et du développement (BERD).

Sources : Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, Ambassade de France en Chine, Ambassade de France en Mongolie, Banque mondiale, Business France

COPYRIGHT: Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Europe et International de la Direction générale de la performance économique et environnementale des entreprises (DGPE).

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ: Le Service Europe et International s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

RÉDACTION: Cette collection de fiches est coordonnée par le bureau des exportations et partenariats internationaux (BEPI/DGPE). Leur rédaction est assurée par les conseillers aux affaires agricoles (CAA), les services des ambassades de France et les services centraux concernés (DGPE, DGAL, DGER, CEP). Les sources des données sont diverses. En fonction des zones géographiques, des lots de données homogènes et consolidées ont été privilégiés, ce qui peut conduire à ne pas retenir les données de l'année N-1 mais celles d'une année antérieure dans le tableau de la première page, les données de l'année N-1 restant mentionnées dans le corps du texte.

Service Europe et International — 3, rue Barbet de Jouy — 75349 Paris 07 SP